ELLE TIENDRA UNE RÉUNION D'URGENCE LE 24 OCTOBRE

L'Opep face à ses contradictions

Un dilemme se pose à l'Opep : continuer à engranger des recettes malgré la chute des prix ou maintenir le cap malgré les menaces émanant de certains pays consommateurs.

Cherif Benaceur - Alger (Le Soir) - Vendredi dernier, les prix du baril de pétrole ont rebondi après être passés, la veille, sous les 70 dollars. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude, pour livraison en novembre, a fini à 71,85% en hausse de 2 dollars à la clôture de jeudi. A 18h15 GMT, le brut à 74 dollars. A Londres, le baril de Brent, pour livraison en décembre, a gagné 3,28 dollars à 69,60 dollars. A 18h15 GMT, le baril était à 71,39 dollars.

La chute des cours inquiète l'Opep

Mercredi, l'annonce de la hausse des stocks pétroliers hebdomadaires américains a poussé à la baisse le prix du pétrole brut qui est descendu à 69,54 dollars à New York et le prix du Brent qui a atteint 66,60 dollars à Londres. Après avoir chuté de près de 9 dollars en deux séances, les cours sont remontés en réponse à la convocation d'une réunion d'urgence de l'Opep. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait décidé, en effet, d'avancer au 24 octobre une réunion d'urgence qu'elle avait initialement fixée au 18 novembre. Motif de cette volte-face, la chute brutale et inquiétante des cours. Ceux-ci, qui ont atteint voilà quelques mois le record de 147,25 dollars, ont chuté depuis de plus de 70 dollars.

Un effondrement qui se répercute sur les budgets de certains pays de l'Opep, tel le Venezuela (qui produit 2,36 millions de barils/jour) ou le Nigeria (1,97 million de barils/jour). Mais aussi sur leurs programmes d'investissement.

L'Algérie : 80 milliards de dollars de recettes en 2008

Concernant notre pays qui produit actuellement 1,38 million de barils par jour, l'année 2008 devrait s'achever avec un montant de recettes de 80 milliards de dollars. «L'année est terminée, on aura nos 80 milliards de dollars pour cette année.

Même si on fait une moyenne de 70 dollars pour le reste de l'année, on a déjà fait une moyenne de 115 dollars jusqu'à récemment», assurait dernièrement le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Et en 2009, quelles seront les recettes de l'Algérie ?

L'Opep contrainte à réagir

En fait, l'Opep se trouve confrontée au dilemme suivant : continuer à engranger des recettes en diminution constante malgré la chute des cours. D'où la nécessité pour le cartel de réagir par le biais de son niveau de production pour tenter de faire remonter les cours à des niveaux acceptables.

Et d'autant que le risque de récession se pose dans le monde et que la demande pétrolière diminue, le département américain à l'Energie ayant indiqué que sur les quatre dernières semaines, la consommation en produits pétroliers aux Etats-Unis a baissé de 8,9% comparée à un an plus tôt.

Photo : Samir Sid

La réduction de la production, la panacée ?

S'agira-t-il pour l'Opep, qui fournit 40% de l'offre mondiale et produit actuellement 29,49 millions de barils/jour, de réduire sa production ? Confirmant cette idée, le ministre du Pétrole du Qatar (0,88 mbj) a estimé que le cartel devrait décider de réduire sa production de brut d'au moins un million de barils par jour.

A contrario, l'Arabie Saoudite (9,55 millions de barils/jour) n'a pas affiché de position. Quel serait donc le niveau de cette réduction ? Un million de barils par jour ? Moins ?

Pour atteindre quel niveau de prix ? Ce sont les questions auxquelles tentera de répondre l'Organisation à Vienne ? Pour des observateurs, l'Opep, ou tout au moins certains de ses membres, va réduire sa production.

Qui, quoi et comment réduire ?

Certes, le président en exercice de cette organisation, Chakib Khelil, a confirmé la possibilité de cette réduction «afin de limiter la baisse des cours». «Une décision sera prise pour abaisser l'offre de pétrole de certains membres de l'Opep, afin que le prix du pétrole ne soit pas affecté», a-t-il dit. Toutefois, il n' pas précisé ni le niveau de cette réduction, ni les pays concernés. «Il est évident que pour assurer l'équilibre du marché, les livraisons doivent diminuer. Je ne peux vous dire à quel niveau. Nous devons nous réunir pour décider. La réponse viendra de la réunion de l'Opep», a-t-il récemment précisé.

De même que Chakib Khelil a précisé que «cette décision ne sera pas mise en œuvre immédiatement parce qu'il y a des contrats, mais sera probablement appliquée 40 jours après avoir été prise».

Quel prix souhaité ?

Il a également rappelé que l'Opep «n'a pas d'objectifs de prix» et que «c'est le marché qui décide sur les prix». Néanmoins, le prix escompté pourrait être un prix plancher qui se situe entre 70 et 90 dollars. «Les gens disent que le prix marginal, le coût marginal en dessous duquel nous ne pouvons descendre se situe entre 70 et 90 dollars par baril parce qu'il y a les gisements de sable bitumineux du Canada où il faut avoir au moins 70 dollars le baril pour pouvoir produire et les gisements du Brésil où il faut aussi 70 dollars», a indiqué Chakib Khelil.

Que fera l'Opep face aux menaces ?

Autre dilemme pour l'Opep : maintenir le cap choisi malgré les menaces de certains pays consommateurs. Et notamment celles formulées par le Premier ministre britannique, Gordon Brown, qui a déclaré qu'«il est absolument scandaleux que l'Opep envisage de réduire sa production», avant de menacer «d'empêcher cela». Comment l'Opep compte-t-elle réagir à ces menaces ? Car il ne suffit pas seulement d'en appeler au renforcement de la régulation sur les marchés pétroliers afin de limiter la spéculation mais d'agir concrètement sans paraître céder face aux desiderata des pays consommateurs. Mais le pourra-t-elle ?

C. B.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN ALGÉRIE

Les Espagnols de Cirem à la rescousse

Après avoir connu un temps d'arrêt, le projet national de création de Centres de facilitation de pépinières d'entreprises (CFPE) à travers plusieurs régions du pays vient d'être réactivé. La colère de Mostefa Benbada, ministre de la PME, récemment exprimée à l'encontre de plusieurs de ses cadres centraux, en serait à l'origine.

Ces cadres, chargés de la concrétisation du projet en question, avaient montré un réel essoufflement tant et si bien qu'ils n'arrivaient plus à suivre les activités des différents intervenants. Le Centre d'investigations et de recherches européennes en Méditerranée (Cirem), une fondation espagnole à but non lucratif se consacrant à la recherche appliquée et au conseil dans le domaine des sciences sociales, en est un. Après une éclipse de plusieurs mois et des projets de CFPE en suspens, à l'image de ceux de Tébessa et d'Annaba, cette fondation est de nouveau sur le terrain en Algérie. José Emmanuel Médina, son représentant, est depuis la semaine écoulée l'hôte de ces deux régions après celles d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès. Il a pour mission de réactiver les actions de coopération technique tendant à favoriser l'implantation de ces centres en Algérie. Bien que confronté au problème de la disponibilité des compétences dans son département, le ministre de la PME n'a pas hésité à signer un accord de coopération avec le Cirem. Il couronnait ainsi plusieurs années d'hésitation et de reculades. Pour ce ministère, il s'agissait de faire aboutir des actions pragmatiques visant la création de PME à travers différentes régions pilotes du pays.

C'est dans ce cadre qu'a été sollicité le Cirem. Via un de ses trois centres de travail, cette fondation devait, dans le cadre d'une assistance technique, offrir des prestations de service aux opérateurs économiques algériens.

La fondation agit dans le strict respect de ses actions traditionnelles telles que l'occupation, le marché du travail et les systèmes de formation, les organisations et le capital humain, les villes et le territoire, la cohésion et les inégalités sociales, l'assistance technique à la coopération et au développement.

Pour en assurer le suivi, le Cirem a délégué José Emmanuel Médina. Et si à l'ouest de l'Algérie, les Centres de facilitation de pépinières sont déjà en place, un retard explicable a caractérisé les projets des deux régions de l'Est.

Mercredi dernier, M. Médina s'est longuement entretenu avec les responsables locaux de Tébessa, notamment le recteur de l'université, l'Agence nationale de gestion des micro-entreprises (Angem). Les discussions ont permis de déblayer le terrain pour la redynamisation du projet CFPE.

A Annaba, la situation est tout autre. Après la signature du protocole d'accord entre le ministère algérien de la PME et le Cirem, portant sur le lancement dudit projet dans la capitale économique de l'Est du pays, les responsables locaux n'ont pas attendu.

Aussitôt la date d'exécution dépassée de quelques mois, les autorités locales ont sollicité la société allemande GTZ pour sa concrétisation. Bien que l'ancienne bâtisse des Galeries algériennes ait été retenue pour servir de siège au CFPE d'Annaba, GTZ est toujours défaillante sur le terrain. Pour plusieurs responsables locaux, cette défaillance arrangerait le Cirem.

La visite de son représentant à Annaba jeudi dernier et ses prises de contact avec le recteur de l'université Badji-Mokhtar, les responsables de l'Ansej et de l'Angem ainsi que des opérateurs économiques ont été interprétés comme étant une tentative de redynamisation du projet CFPE Annaba par la fondation CIREM.

Il avait été mis à exécution par le ministère de la PME techniquement assisté par l'institution ibérique. Il s'agit d'une politique définissant les priorités pour le développement homogène de l'économie nationale.

Elle consisterait en la promotion de l'investissement immatériel de la PME.

Les avantages compétitifs immatériels prévus pouvant servir de base pour une meilleure maîtrise des ressources humaines, de la capacité à exploiter l'information, de l'amélioration de l'organisation de la production, du dynamisme et de l'innovation, de répondre à ces besoins par l'élaboration d'un plan de formation et d'investissement et de facilitation de nouvelles formes de travail.

La même politique prévoit également le développement de la coopération industrielle avec la mise en commun des efforts des PME, l'élimination des obstacles à la coopération, la multiplication des rencontres entre les industriels et la promotion de nouveaux cadres de coopération. Rappelons que lors de la présentation de sa mission, cette fondation a précisé : «Au cours de ses dix-sept ans d'expérience, Cirem a collaboré avec la Commission européenne pour des études et des travaux d'assistance technique réalisés dans des pays de l'Union européenne et aussi dans des pays en voie de développement, notamment en Méditerranée et de l'Est de l'Europe».

A. Djabali